

**COMPTE RENDU REUNION N°6-2023**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE NERCILLAC**  
**DU 23 JUIN A 18H A LA MAIRIE**

**PRÉSENTS** : Mr DUPONT, Mme GORGAS, Mr GALLARD, Mme DELHOUMEAU, Mr FUSEAU, Mme NEOLIER, RANSON, Mrs LA SOUDIERE, PAILLAT. PONTCHARRAUD.

**Excusés** : Mme DARMAILLAC, Mme DELMON a donné pouvoir à M. DUPONT, Mme MANGEARD, Mr LESPINARD,  
Mme GORGAS Brigitte a été élue secrétaire.

**. APPROBATION DU COMPTE RENDU N°5 DE LA RÉUNION DU 02 JUIN 2023**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**. AMÉNAGEMENT DE BOURG**

Présentation des esquisses d'aménagement centre bourg, Rues de l'Ecole, Réparsac et de La Soloire, en attente de l'estimation financière de 3D Infra, suite aux réunions de travail précédentes.

Les demandes de subvention en plusieurs tranches seront déposées avant le 31.12.2023 auprès de la Préfecture et du Département. La procédure d'appel d'offres sera lancée en Janvier 2024.

**. LOTISSEMENT CHAMPS DU MOULIN**

Après analyse des 5 offres déposées, proposition d'attribution à ARE.TP, et décision modificative suivante :

Objet : Travaux Lotissement	Article	Montant
Fonctionnement	605	Dépenses +9450 €
	7133-042	Recettes +9450 €
Investissement	3355-040	Dépenses +9450 €
	1641	Recettes +9450 €

Après échanges, la proposition d'attribution à ARE.TP et les décisions modificatives ci-dessous sont adoptées à l'unanimité.

**. VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES ÉLECTRICITÉ/GAZ/ÉQUIPEMENTS/MATÉRIEL**

Présentation du résultat des consultations auprès de 3 sociétés agréées, APAVE, DEKRA, SOCOTEC. Après échanges, la société SOCOTEC a été choisie à l'unanimité.

**. PLAN LOCAL D'URBANISME**

Dès son lancement en 2017, le PLUi a fait l'objet d'une collaboration étroite entre les communes et la Communauté d'agglomération de Grand-Cognac. De nombreux échanges avec les communes ont été organisés, sous différents formats, pour aboutir à un projet partagé. Après en avoir délibéré, le conseil municipal n'a pas de remarque et émet un avis favorable sans réserve sur le projet de PLUi arrêté.

**. SDEG FONDS VERT**

Suite au comité syndical du 24 avril et au courrier du SDEG, la commune s'est inscrite pour le changement des lampes actuelles de l'éclairage public par des sources à leds, avec la participation du fonds vert.

**. GRAND COGNAC PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL**

Grand Cognac agit depuis 2020, dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, en faveur d'une alimentation de qualité, locale et de saison. Entourée de ses partenaires liés à l'agriculture et à l'alimentation, l'Agglomération mène des projets pour permettre de développer l'offre de produits agricoles alimentaires en circuits courts. Un de ses objectifs prioritaires est notamment l'approvisionnement des cantines du territoire en produits de qualité et locaux.

Pour cela, Grand Cognac encourage l'installation de productions agricoles alimentaires sur son territoire. Des parcelles ont été repérées sur Nercillac. Grand Cognac va contacter par courrier les propriétaires, pour savoir si possibilité de vente ou de mise en bail.

**. RÉFÉRENT VIDÉO PROTECTION**

Dans le cadre du projet de vidéoprotection sur la commune, le Maire sollicitera La Gendarmerie en septembre.

**. DÉFENSE INCENDIE AU BALLET**

Le dossier est en cours chez le notaire. La DETR est valide jusqu'au 31.12.2023.

**. FNACA**

M. le Maire donne lecture d'un courrier de la FNAC qui souhaite, à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, rendre hommage à tous les morts civils et militaires. Pour cela, elle sollicite chaque commune pour qu'il soit planté un arbre de la paix. Le conseil municipal envisage la pose d'une plaque au monument aux morts.

**. FESTIVITÉS DU 13 JUILLET**

Mise place du matériel le 13.07 matin à 8h30 : 4 tivolis – tables et chaises. Jeux de boules et cartes à partir de 17h30. Buvette du Comité des Fêtes - Pique-nique - feu d'artifice à 23h. Cidre, jus de pommes et galettes offert par la municipalité. Dans le cadre de Vigipirate, faire établir un devis pour surveillance à partir de 20h par un agent d'une société de sécurité.

Levée de la séance à 19H30

La Secrétaire  
Brigitte GORGAS